

LE TRIOMPHE DES MEMBRES FIDÈLES ET SATISFAITS

ÉTUDE DES COMPORTEMENTS DE VOTE LORS DE L'ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE INTERNE AU MR EN 2019

Note de recherche
Gand, Juin 2020

Audrey Vandeleene, Bram Wauters, Nicolas Bouteca, Anna Kern &
Pieter Moens

www.gaspar.ugent.be

Principaux résultats

- Ce qui saute aux yeux lors de l'analyse des résultats de notre enquête, surtout lorsque l'on compare avec nos études précédentes sur le CD&V et l'Open VLD, est qu'il n'y a **pas de profil d'électeurs clair** pour la plupart des candidats (en particulier au second tour). Ceci peut d'une part indiquer que le soutien pour les candidats n'était directement lié au profil des membres, ou d'autre part que d'autres facteurs que ceux que nous étudions ont joué un rôle.
- Des **différences générationnelles** sont à pointer. Les membres plus âgés ont davantage soutenu les « valeurs sûres » Ducarme et Defraigne tandis que les jeunes électeurs ont été plus attirés par les « nouveaux venus » relatifs, à savoir Bouchez et Goffin.
- Les résultats montrent une **logique provinciale**, même si celle-ci a été quelque peu atténuée par la présence de candidats originaires des mêmes provinces.
 - o Ducarme et Bouchez ont obtenu davantage de voix dans le Hainaut, Defraigne et Goffin dans la province de Liège, et Barzin à Bruxelles, en comparaison avec les autres provinces.
 - o Lors du second tour, Ducarme a été fortement soutenu par les membres de sa province. Bouchez a quant à lui été populaire partout, et encore plus hors de sa province de résidence.
- Le soutien des membres pour un ou une candidat(e) a été fortement influencé par leur **niveau de satisfaction** par rapport à leur adhésion au parti. Nous constatons ici une opposition claire entre les favoris et les outsiders. Les électeurs moins satisfaits ont pour chaque tour soutenu les candidats malheureux.
- Il y a une seule candidate représentant un profil d'électeurs clair : **Christine Defraigne**, se définissant elle-même comme la candidate du libéralisme social. Ses électeurs se différencient des autres membres tant sur le plan socio-démographique qu'idéologique.

- Ils optent pour une attitude plus ouverte en termes de mondialisation, ont une préférence plus marquée pour l'environnement par rapport aux considérations économiques et se situent plus à gauche sur l'échelle socio-économique.
- En termes de socio-démographie, cette candidate a particulièrement peu convaincu les femmes, ce qui peut surprendre, ainsi que les jeunes.
- Ducarme peut être désigné comme le candidat **anti-establishment**, ayant obtenu de manière relative davantage de soutien des non-mandataires que des membres possédant un mandat électif. Bouchez était à cet égard davantage l'homme de l'establishment. En outre, Goffin a obtenu un soutien remarquable des mandataires lors du premier tour.
- L'analyse des **transferts de voix** entre le premier et le deuxième tour indique que Bouchez doit sa large victoire à trois éléments essentiels : le soutien de Goffin qui a exprimé un conseil de vote à son égard, le maintien de ses propres électeurs qui lui sont restés fidèles après le premier tour, et le captage d'une part non-négligeable des membres qui avaient choisi son concurrent au premier tour.
- Au-delà des différences en termes de satisfaction avec l'adhésion au parti et la province de résidence, les deux candidats finalistes se différencient au point de vue **idéologique** sur une seule variable : le positionnement des membres sur l'échelle socio-économique. Les électeurs de Bouchez se positionnent plus à droite que ceux de Ducarme. De manière générale, les électeurs tant de Bouchez que de Ducarme révèlent dès le premier tour une attitude moins ouverte en termes de mondialisation et donnent moins l'avantage à l'environnement qu'à l'économie.

Introduction

Le poste de président du Mouvement Réformateur allant être laissé vacant par Charles Michel, endossant la présidence du Conseil européen, le parti libéral francophone a organisé entre le 21 octobre et le 29 novembre 2019 une élection interne afin de se désigner un nouveau ou une nouvelle chef(fe) de file. Comme dans la plupart des partis belges, ce sont désormais les membres qui possèdent le pouvoir de désigner directement le ou la présidente de leur parti. Les membres du MR s'étant enregistrés avant le 25 septembre 2019 et en ordre de cotisation pour tant 2018 que 2019 étaient autorisés à participer à l'élection, qui s'est déroulée par voie postale.

Cinq candidats se sont présentés devant les membres-électeurs : deux femmes et trois hommes ; deux Hennuyers, deux Liégeois et une Bruxelloise. La diversité des candidats s'est également reflétée dans leurs âges ; les cinq candidats se répartissant sur un quart de siècle. La campagne a été intense et a bénéficié d'une large couverture médiatique. Georges-Louis Bouchez est arrivé en tête du premier tour, mais n'a pas réuni plus de la moitié des voix (44,6%), ce qui a nécessité l'organisation d'un second tour. Denis Ducarme, le deuxième candidat en ordre de préférence lors du premier tour avec 25,1%, l'a rejoint pour une seconde campagne interne, tout aussi intense. Christine Defraigne était arrivée troisième lors du premier tour (14%), suivie de Philippe Goffin (11,2%) et de Clémentine Barzin (5%). Le 29 novembre 2019, Georges-Louis Bouchez a été annoncé vainqueur de l'élection présidentielle avec 62% des votes exprimés.

Ce degré de compétition lors d'une campagne présidentielle interne n'est pas fréquent en Belgique. Les élections présidentielles au sein des partis consistent en effet souvent davantage à des couronnements de candidats se présentant seuls face à leurs membres¹, ou à des élections sans grand enjeu, car un(e) des candidats est clairement désigné comme le ou la favori(te) par le parti. Dans ces deux cas de figure, le ou la gagnant(e)

¹ A titre d'exemple, la réélection de Didier Reynders à la tête du MR en 2008 ou l'élection d'Olivier Chastel en 2014.

remporte l'élection avec un large score². Ce n'était donc pas le cas lors des élections au MR en 2019, où les jeux n'étaient pas faits d'avance. Le parti libéral avait toutefois déjà connu des élections relativement serrées par le passé telles que, à titre d'exemple, l'élection de Charles Michel en 2011 qui s'était jouée à moins de 2000 voix de différence (sur environ 18.000), contre Daniel Bacquelaine.

Ces élections présidentielles ouvertes ont constitué une opportunité idéale pour lancer une étude analysant les comportements de vote lors de ce moment crucial de la démocratie intra-partisane. La littérature scientifique est encore pauvre à cet égard, notamment en raison de la difficulté de collecte de données. Les travaux belges existant suggèrent que, au-delà des différences idéologiques, les caractéristiques socio-démographiques des membres seraient déterminantes dans le choix de vote, en particulier la province de résidence. Ainsi, les membres auraient tendance à favoriser le candidat local. Ceci était le cas par exemple au sp.a en 2015 lorsque John Crombez et Bruno Tobback se sont affrontés³, mais également lors de la récente élection présidentielle au CD&V qui a vu Joachim Coens l'emporter⁴. Mais ce n'est pas tout le temps le cas. Pour preuve, notre dernière étude auprès des membres de l'Open VLD a démontré que le gagnant, Egbert Lachaert, était le favori parmi tous les types de membres⁵.

Grâce à notre grande enquête menée auprès des membres du MR, nous étudions dans ce rapport les comportements de vote lors de cette élection présidentielle interne. Concrètement, nous analysons la répartition des profils des membres en fonction du

² Pilet, J.-B. et B. Wauters (2014) "The selection of party leaders in Belgium", In: J.-B. Pilet et W. Cross (eds), *The Selection of Political Party Leaders in Contemporary Parliamentary Democracies. A Comparative Study*. London, Routledge: 30-46.

³ Wauters, B. (2016) "Waarom John Crombez partijvoorzitter werd", *Samenleving & Politiek*, 23(2), pp. 4-12

⁴ Wauters, B., Bouteca, N., Vandeleene, A., & Kern, A. (2019). *Inhoud of achtergrond? Een onderzoek naar stempatronen bij de CD&V-voorzittersverkiezingen*, Research group Gaspar: Gent.

⁵ Wauters, B., Bouteca, N., Vandeleene, A., Kern, A. & Moens, P. (2020). *Applaus op alle blauwe banken. Een onderzoek naar stempatronen bij de Open VLD-voorzittersverkiezingen*, Research group Gaspar: Gent.

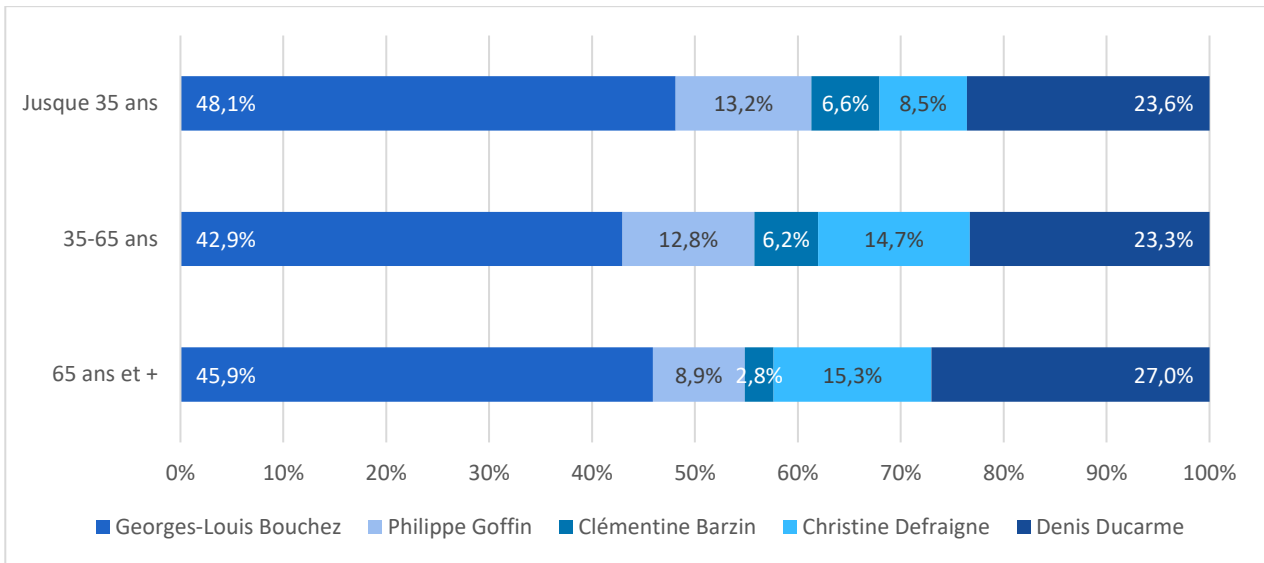
candidat ou de la candidate pour lequel/laquelle ils ont voté⁶. Nous nous intéressons au profil socio-démographique des membres ainsi qu'à leurs préférences politiques. Le rapport commence par un aperçu des comportements de vote lors du premier tour de cette élection présidentielle. Ensuite, nous étudions les transferts de voix entre le premier et le second tour, avant de détailler les comportements de vote spécifiques au second tour. Nos analyses statistiques sont de deux ordres : nous présentons d'abord les résultats des analyses bivariées, c'est-à-dire les analyses établissant le lien entre une caractéristique des membres et leur comportement de vote. Nous considérons dans un deuxième temps les analyses multivariées (régressions logistiques), qui permettent de tenir compte de l'impact de plusieurs variables concomitantes. Nous terminons le rapport par des considérations techniques sur le déroulé de notre enquête.

Comportements de vote au premier tour

Nous nous intéressons tout d'abord à **l'âge** des membres du MR ayant voté pour l'un ou pour l'autre candidat. Nous remarquons que les « valeurs sûres » en politique, Christine Defraigne et Denis Ducarme, obtiennent un meilleur résultat auprès des membres plus âgés tandis que les « nouveaux-venus » relatifs, Philippe Goffin, Georges-Louis Bouchez et Clémentine Barzin ont reçu davantage de support des jeunes membres.

⁶ Nous présentons dans ce rapport le pourcentage que chacun des candidats a obtenu selon différents profils de membres du parti. Une analyse inverse est également envisageable. Nous aurions pu étudier la répartition de chaque profil au sein du groupe des électeurs d'un candidat. Toutefois, afin d'éviter une confusion dans les chiffres, nous avons décidé de ne pas mentionner ces statistiques dans ce rapport.

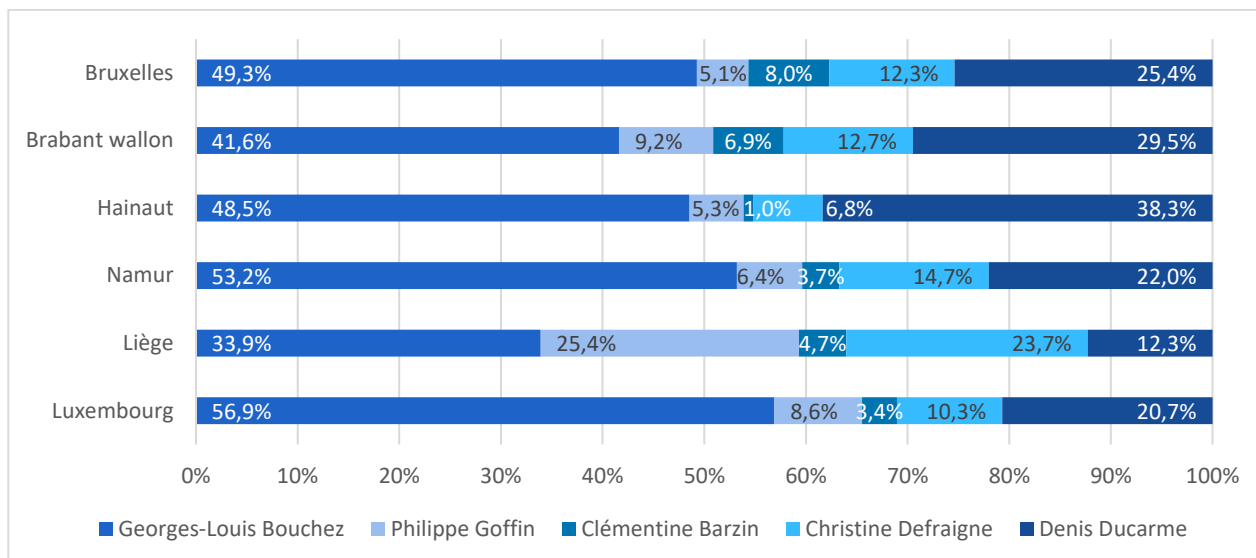
Figure 1: Proportion des voix par candidat par catégorie d'âge



La **logique provinciale** joue clairement un rôle prépondérant pour expliquer les comportements de vote lors du premier tour de cette élection interne. Tous les candidats ont nettement mieux performé dans leur propre province que dans le reste de la Belgique francophone. Aucun candidat n'a pour autant réalisé un raz-de-marée dans sa province, probablement car quatre des cinq candidats devaient la partager avec un concurrent. Dans les provinces où personne ne pouvait bénéficier de l'avantage de jouer « à domicile », Georges-Louis Bouchez a réalisé la meilleure performance. Il a d'ailleurs été le candidat le plus soutenu dans chacune des provinces. Même dans la province de Liège, de laquelle sont originaires Defraigne et Goffin, Bouchez a rassemblé le plus de voix. Dans les provinces de Namur et du Luxembourg, il a même pu compter sur une majorité absolue des votes. Le soutien de personnalités locales telles que le Ministre David Clarinval à Namur et le Ministre Willy Borsus (lui-même un temps pressenti en tant que candidat à la présidence) au Luxembourg peut aider à comprendre le succès remarquable de Bouchez dans ces provinces où il n'y avait aucun candidat du cru. A Bruxelles, Bouchez n'a de justesse pas atteint les 50 pourcents. Il pouvait compter dans cette région sur le soutien d'une des figures de proue du parti, Sophie Wilmès. Notre récente étude auprès de l'Open

VLD a montré que les soutiens émanant de personnalités locales du parti pouvaient gonfler les voix obtenues par le candidat en bénéficiant⁷.

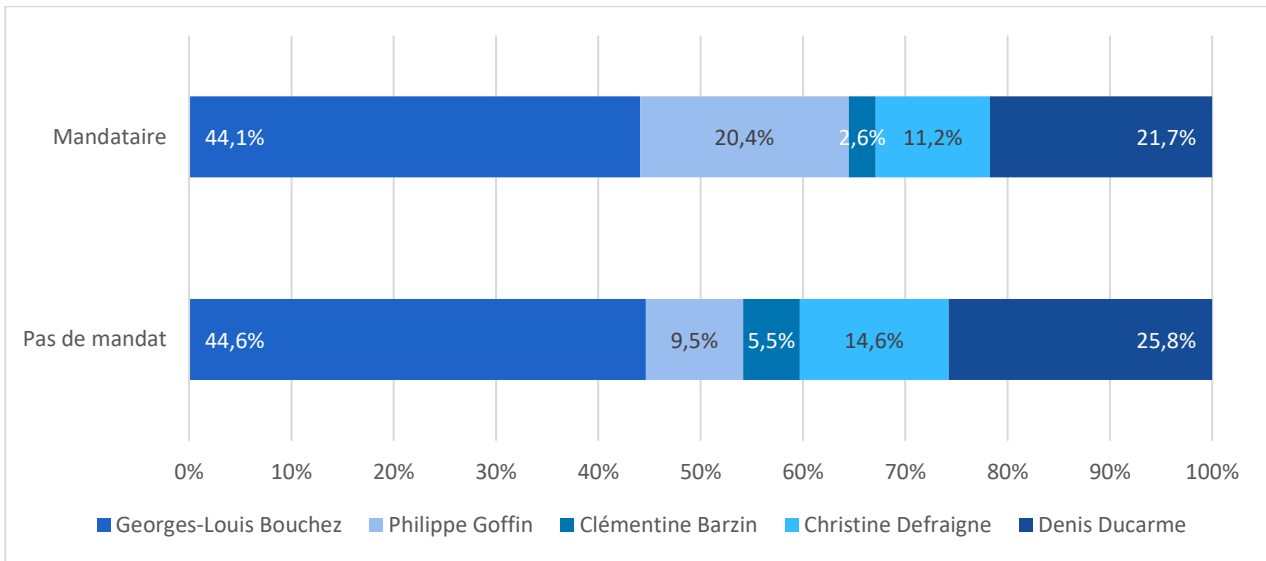
Figure 2: Proportion des voix par candidat par province



Ensuite, nous analysons l’engagement des membres en politique. Il apparait que les membres possédant un **mandat électif** (que ce soit au niveau local, régional ou national) ont choisi particulièrement Philippe Goffin, qui obtient plus d’un cinquième des voix parmi les mandataires. Les membres « normaux » sans mandat électif ont manifestement été moins convaincus par celui qui était pendant la campagne électorale interne un député relativement méconnu. Denis Ducarme a été plus populaire auprès des membres du MR non-mandataires. Ceci pourrait être expliqué par le fait qu’il s’est profilé pendant la campagne comme le candidat de la base - et ceci malgré le fait qu’il était déjà ministre fédéral. Defraigne et Barzin ont également rassemblé un peu moins de voix auprès des mandataires, tandis que Bouchez a été soutenu de manière égale dans les deux groupes.

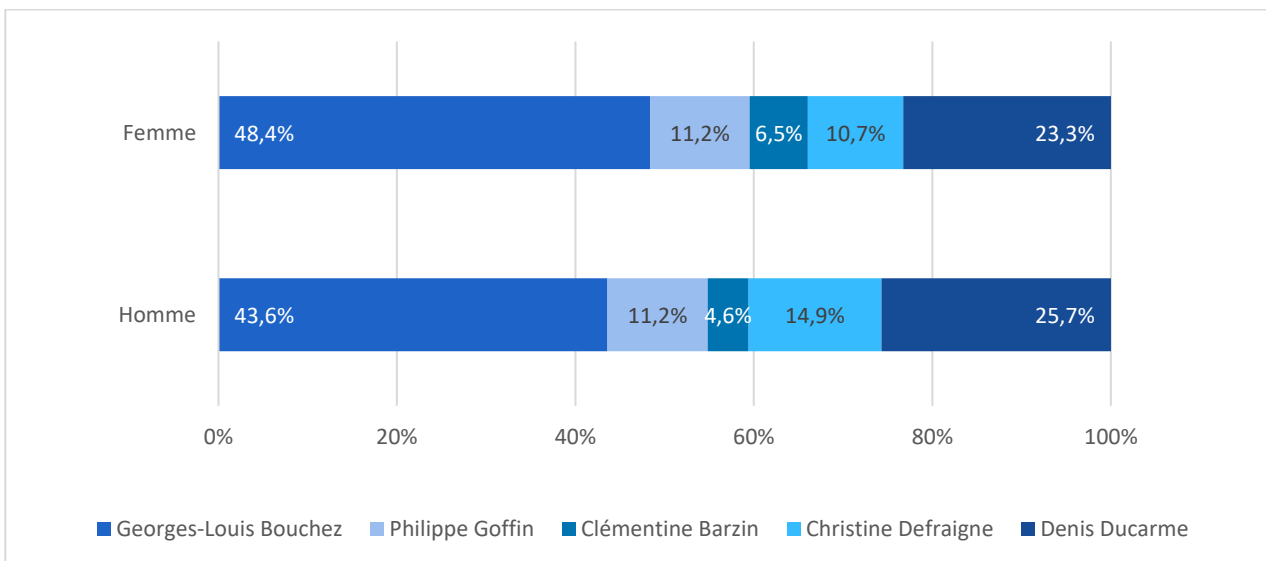
⁷ Wauters, B., Bouteca, N., Vandeleene, A., Kern, A. & Moens, P. (2020). *Applaus op alle blauwe banken. Een onderzoek naar stempatronen bij de Open VLD-voorzittersverkiezingen*, Research group Gaspar: Gent.

Figure 3: Proportion des voix par candidat parmi les (non-)mandataires



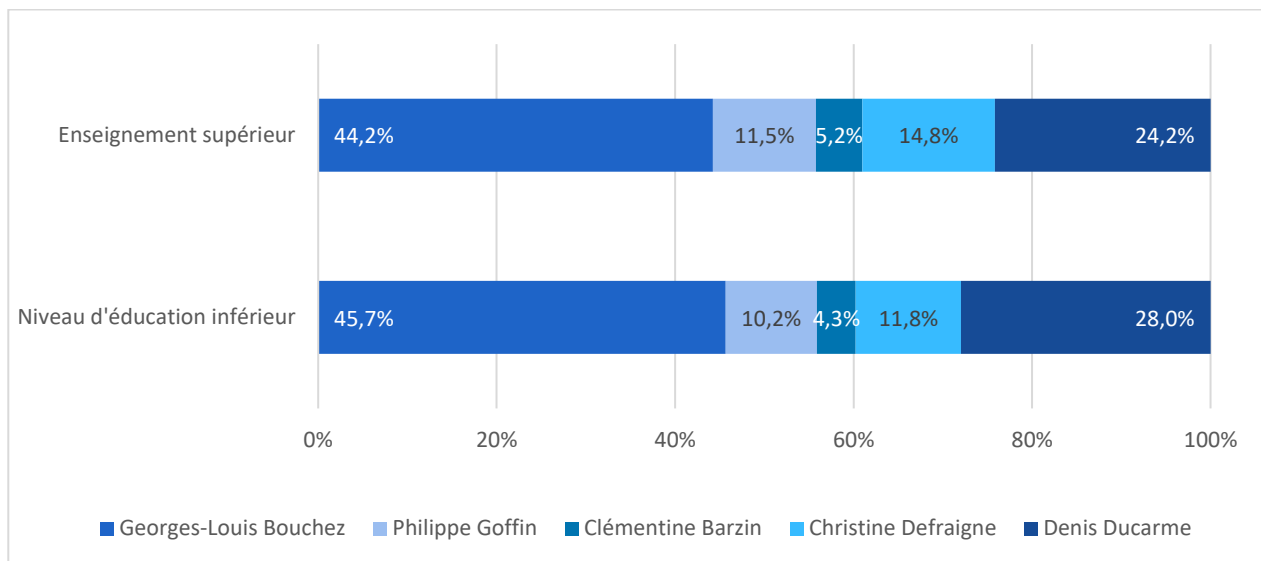
Aucune différence significative n'est à signaler selon le genre des membres et leur niveau d'éducation. Ce résultat est surprenant en ce qui concerne le **genre**. Aucune des deux candidates n'a été plus populaire auprès des femmes que ne l'ont été les candidats masculins. Christine Defraigne a même convaincu proportionnellement davantage d'hommes que de femmes. Georges-Louis Bouchez a, pour sa part, rassemblé une proportion plus grande de votes féminins que masculins.

Figure 4: Proportion des voix obtenues par chaque candidat auprès des membres féminins et masculins



Le **niveau d'éducation** ne permet pas de distinguer des différences significatives entre les groupes de membres. Il semble toutefois que les membres ayant un niveau d'éducation moins élevé ont soutenu Defraigne dans une moindre mesure. A l'inverse, Ducarme a bénéficié d'un soutien relatif plus grand de la part des membres au niveau de formation plus bas.

Figure 5: Proportion des voix par candidat par niveau d'éducation



Nous analysons maintenant les différences selon les **préférences politiques** des membres. Nous avons interrogé les membres sur leurs opinions sur différents sujets de société. Sur base de leurs réponses, quatre échelles ont pu être construites, résumant leurs préférences sur quatre grandes thématiques référant aux clivages idéologiques existants dans la politique belge. Concrètement, nous étudions l'échelle de la mondialisation (traitant des questions migratoires et de l'UE)⁸, l'échelle du matérialisme (opposant une priorisation de l'environnement ou de l'économie)⁹, l'échelle

⁸ L'échelle est construite sur base des affirmations suivantes : « Les immigrants devraient être obligés de s'adapter aux habitudes de ce pays », « L'intégration européenne est allée trop loin » et « L'immigration est une menace grave pour notre identité nationale ». Les membres étaient invités à indiquer s'ils n'étaient pas du tout d'accord avec cette affirmation, jusqu'à tout à fait d'accord avec celle-ci.

⁹ L'échelle est construite sur base des affirmations suivantes : « Des mesures plus strictes devraient être prises pour protéger l'environnement » (codée à l'envers) et « Notre pays devrait introduire une taxe carbone » (codée à l'envers).

communautaire¹⁰ et l'échelle socio-économique¹¹. Une question additionnelle traitant du sujet éthique de l'extension de l'euthanasie¹² est également étudiée. Les échelles représentent l'opinion agrégée des membres. Un score élevé reflète respectivement une attitude plus fermée, tournée vers l'économie, régionaliste, conservatrice ou de droite.

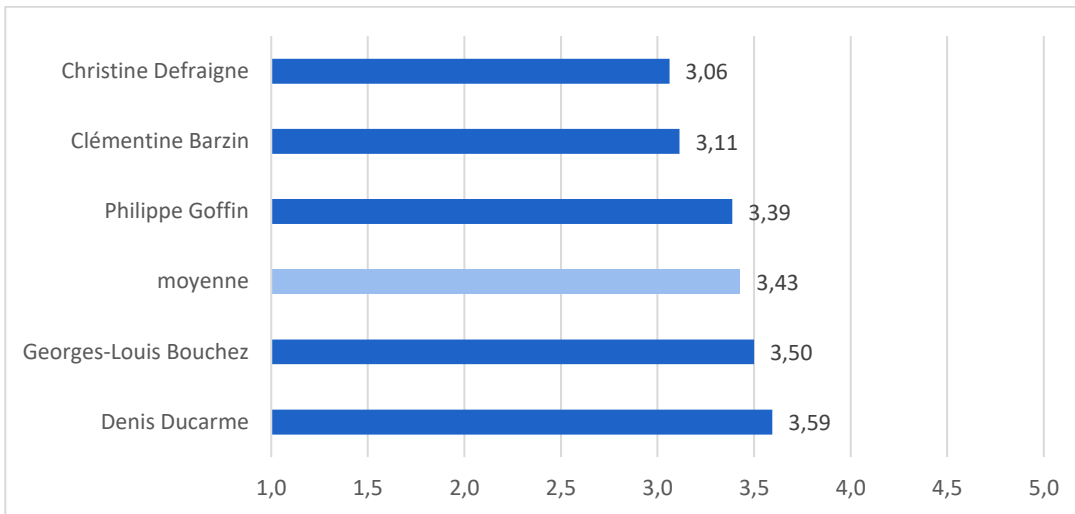
L'étude des différences significatives entre les membres ayant voté pour l'un ou l'autre candidat révèle que l'image de Christine Defraigne est clairement celle du libéralisme social. Ceci transparait tout d'abord via l'analyse de la **thématique de la mondialisation**, qui traite du positionnement des membres par rapport à la migration et à l'intégration européenne. Les électeurs de Defraigne ont l'attitude, sans surprise, la plus ouverte par rapport à ces questions, avec un score de 3,06 sur 5. Toutefois, il est bon de noter que cette moyenne se situe encore plus près du pôle fermé que du pôle ouvert de notre échelle. Les électeurs de Denis Ducarme ont la position la plus fermée, ce qui correspond à son propre profil plus sévère sur les questions migratoires et sur l'élargissement de l'UE.

¹⁰ L'échelle est construite sur base des affirmations suivantes : « On devrait pouvoir transférer plus de compétences aux Régions et Communautés dans ce pays » et « Nous devons refédéraliser certaines compétences, c.à.d. transférer des compétences des Régions vers l'Etat fédéral » (codée à l'envers).

¹¹ L'échelle est construite sur base des affirmations suivantes : « Les revenus et la richesse doivent être davantage redistribués que ce n'est pour l'instant le cas » (codée à l'envers) et « On ne peut pas faire des économies sur la sécurité sociale » (codée à l'envers).

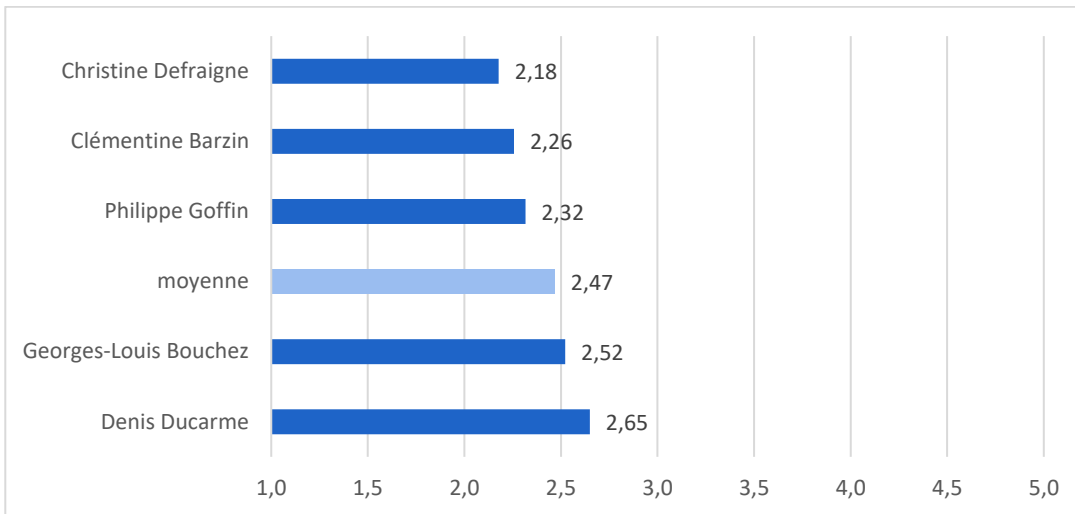
¹² L'affirmation est la suivante: « Les conditions selon lesquelles l'euthanasie est légalement autorisée doivent être assouplies » (codée à l'envers).

Figure 6: Positionnement moyen des électeurs par candidat sur la thématique de la mondialisation sur une échelle de 1 (ouvert) à 5 (fermé)



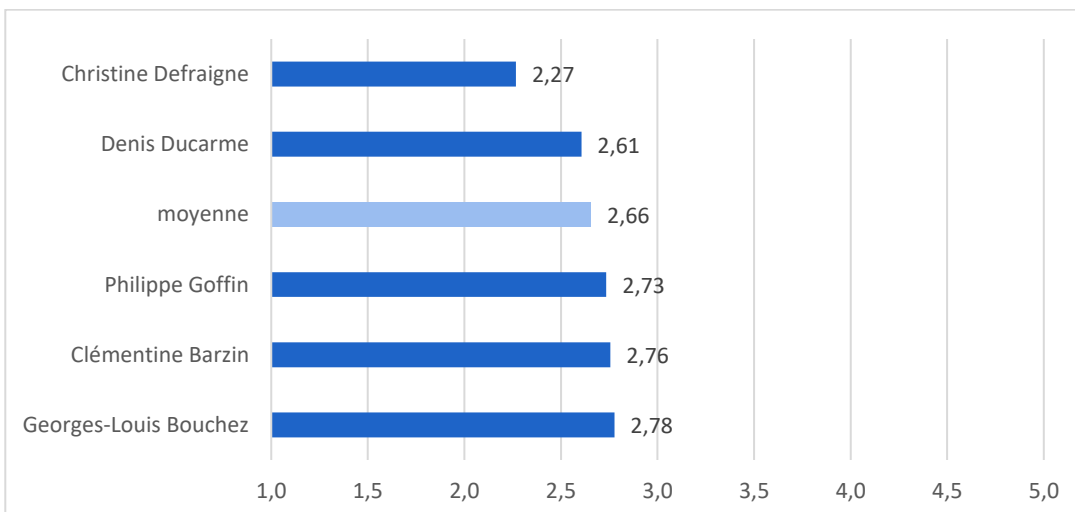
Les différences entre les membres sont plus ténues sur la **thématique du matérialisme**, qui oppose les considérations environnementales et économiques. Tous les électeurs ont plutôt choisi le camp de l'environnement. A nouveau, les électeurs de Defraigne et ceux de Ducarme occupent les deux positions les plus extrêmes de l'échantillon. Les supporters de Ducarme, suivis de ceux de Bouchez, ont donné davantage la priorité à l'économie par rapport à l'environnement, en comparaison avec les électeurs de Goffin, Barzin et Defraigne. Ceux-ci ont accordé encore plus d'importance à l'environnement, au détriment des considérations économiques.

Figure 7: Positionnement moyen des électeurs par candidat sur la thématique du matérialisme sur une échelle de 1 (environnement) à 5 (économie)



Nous retrouvons de nouveau une attitude singulière des électeurs de Defraigne sur la **thématique socio-économique**. Ceux-ci se positionnent le plus à gauche sur l'échelle, parmi les membres du MR. Les électeurs des autres candidats se situent un peu plus à droite sur l'échelle socio-économique, mais sans toutefois dépasser le point central. Le candidat ayant convaincu les électeurs en moyenne les plus à droite est Georges-Louis Bouchez.

Figure 8: Positionnement moyen des électeurs par candidat sur la thématique socio-économique sur une échelle de 1 (gauche) à 5 (droite)



Enfin, nous constatons qu'aucune différence significative ne ressort de l'analyse des **dimensions communautaires et éthiques**. Les électeurs des différents candidats ne se différencient pas sur ces aspects. En règle générale, les membres semblent relativement belgicains. C'est un peu moins le cas pour les électeurs de Defraigne et de Ducarme. Les membres du MR sont par ailleurs plutôt partisans d'un assouplissement des conditions selon lesquelles l'euthanasie est légalement autorisée, surtout les électeurs des deux candidates Barzin et Defraigne, et un peu moins parmi les électeurs de Ducarme.

Figure 9: Positionnement moyen des électeurs par candidat sur la thématique communautaire sur une échelle de 1 (belgicain) à 5 (régionaliste)

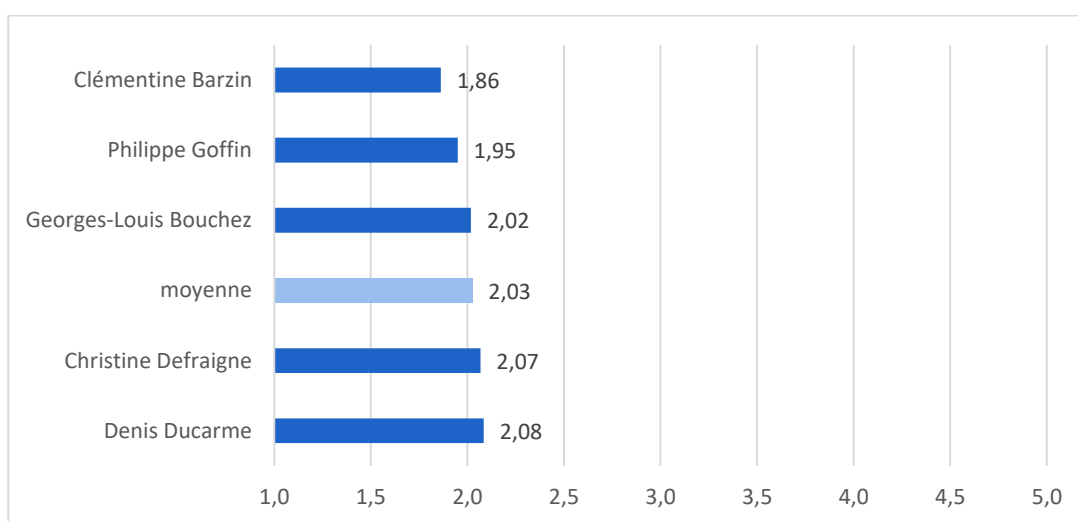
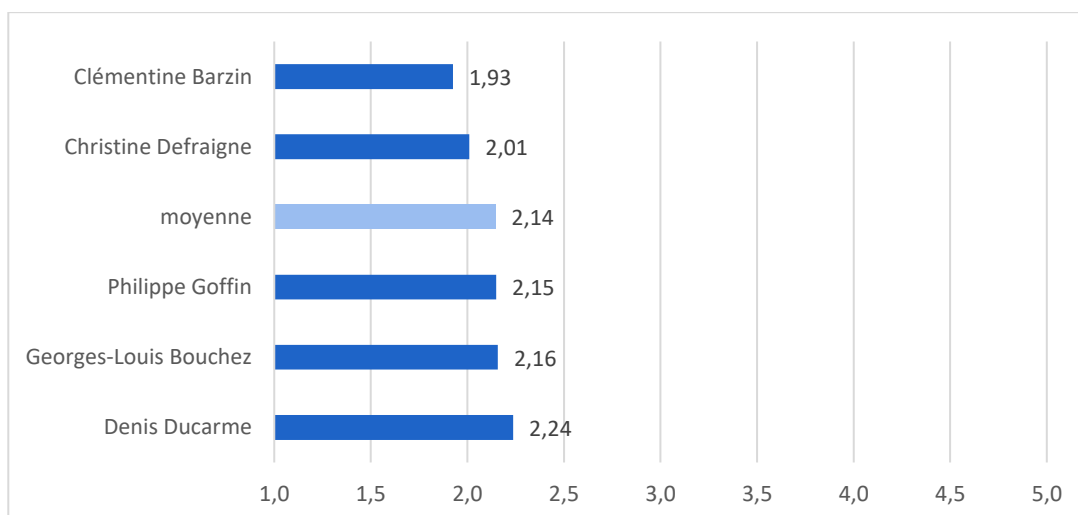
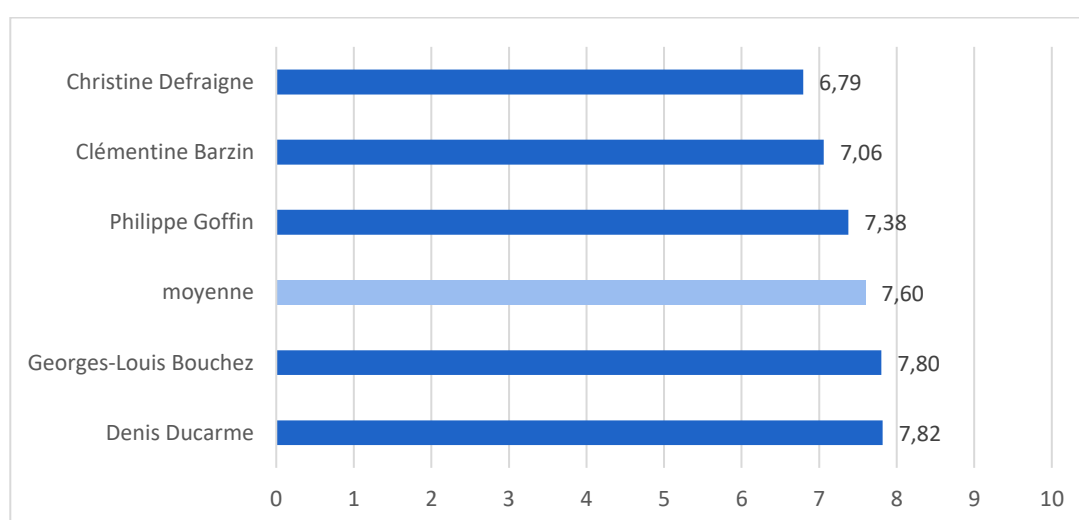


Figure 10: Positionnement moyen des électeurs par candidat sur la thématique de l'euthanasie sur une échelle de 1 (assouplissement) à 5 (pas d'assouplissement)



Notre dernière caractéristique des membres analysée dans ce rapport est leur **satisfaction par rapport à leur adhésion** au parti. Nous étudions si certains groupes de membres sont plus ou moins satisfaits d'être affiliés au MR. Il apparaît que les deux favoris au premier tour (Bouchez et Ducarme) ont convaincu les membres les plus satisfaits de leur adhésion. Defraigne a attiré les membres un peu moins satisfaits, même si notre enquête démontre que l'ensemble des membres du parti est relativement satisfait d'en être.

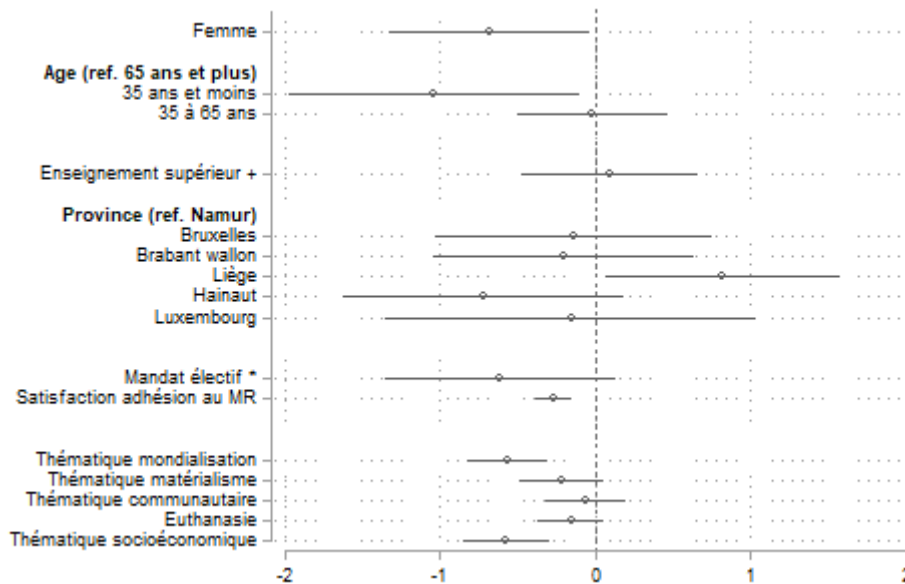
Figure 11: Satisfaction moyenne à propos de l'adhésion au parti des électeurs par candidat sur une échelle de 0 (très insatisfait(e)) à 10 (très satisfait(e))



Après avoir exploré les caractéristiques des membres de manière bivariée, nous étudions ces variables au moyen d'**analyses multivariées** afin de pouvoir distinguer l'effet d'une variable en contrôlant pour l'effet concomitant d'autres variables pertinentes. Les régressions logistiques présentées ci-dessous rapportent la probabilité qu'un membre ayant tel profil ait voté pour le candidat en question, par rapport à un vote pour un autre candidat. Les points représentent l'estimation des effets. S'ils sont situés à droite de la ligne zéro, alors la probabilité que le membre ait voté pour le/la candidat(e) est plus grande, par opposition aux points situés à gauche qui indiquent une probabilité faible. Si les lignes qui traversent ces points (les intervalles de confiance) touchent la ligne zéro, l'effet n'est pas significatif et pourrait donc être attribué au hasard. Par contre, si la ligne horizontale ne touche pas la ligne zéro (verticale), l'effet est significatif et peut être interprété. Pour

résumer, il nous faut donc nous intéresser à l'estimation des effets (les points) pour lesquels l'intervalle de confiance (les lignes) n'atteignent pas la ligne verticale centrale (ligne zéro).

Figure 12: Régression logistique présentant pour plusieurs variables la probabilité de voter pour Christine Defraigne



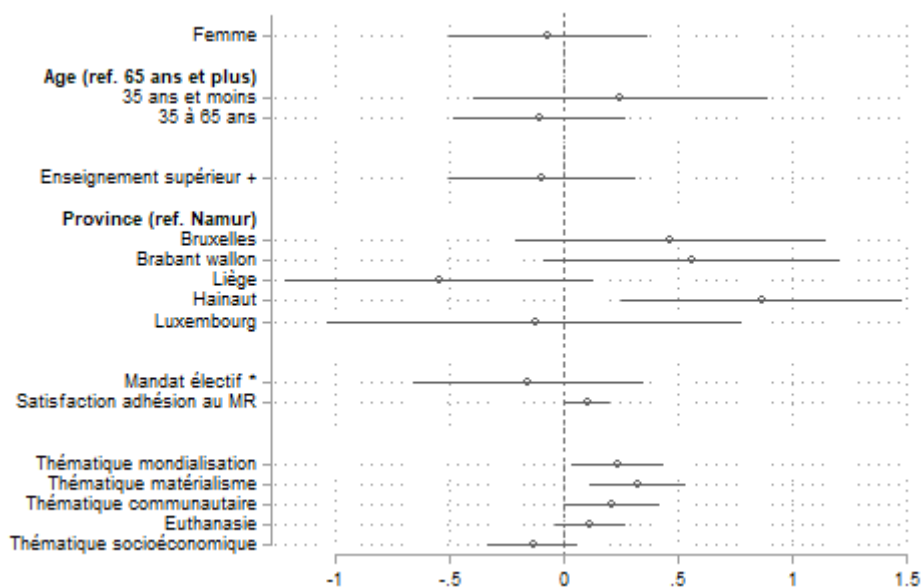
Note: La variable dépendante est la probabilité de voter pour Defraigne (= 1) par rapport à tous les autres candidats (= 0) au premier tour de l'élection interne. Les coefficients logit estimés sont représentés par des points et leurs intervalles de confiance par des lignes.

+ réf. autres niveaux de formation/pas de diplôme. * réf. pas de mandat électif/mandat électif par le passé. Une pondération reflétant les rapports de force réels pour le premier tour est appliquée.

Nous commençons par **Christine Defraigne** qui possède le profil le plus prononcé de tous les candidats. Trois caractéristiques socio-démographiques aboutissent à des différences significatives, ainsi que deux variables de contenu et la satisfaction par rapport à l'adhésion. Les trois caractéristiques socio-démographiques sont l'âge, le genre et la province de résidence. La probabilité de voter pour Defraigne est nettement moins grande pour les moins de 35 ans et pour les femmes (les points sont situés loin de la ligne zéro). Les Liégeois ont une plus grande probabilité de voter pour cette candidate, en comparaison avec les habitants de la province de Namur, qui a servi de catégorie de référence. Un profil des membres se dégage pour deux dimensions de contenu : la thématique de la mondialisation et la thématique socio-économique, car les lignes horizontales ne touchent pas la ligne zéro. Les électeurs plutôt libéraux sociaux qui se

positionnent plus à gauche sur une échelle socio-économique et présentent une attitude plus ouverte sur la mondialisation avaient une probabilité plus grande de soutenir Defraigne. En outre, les membres les moins satisfaits de leur adhésion au parti ont plus probablement soutenu Defraigne.

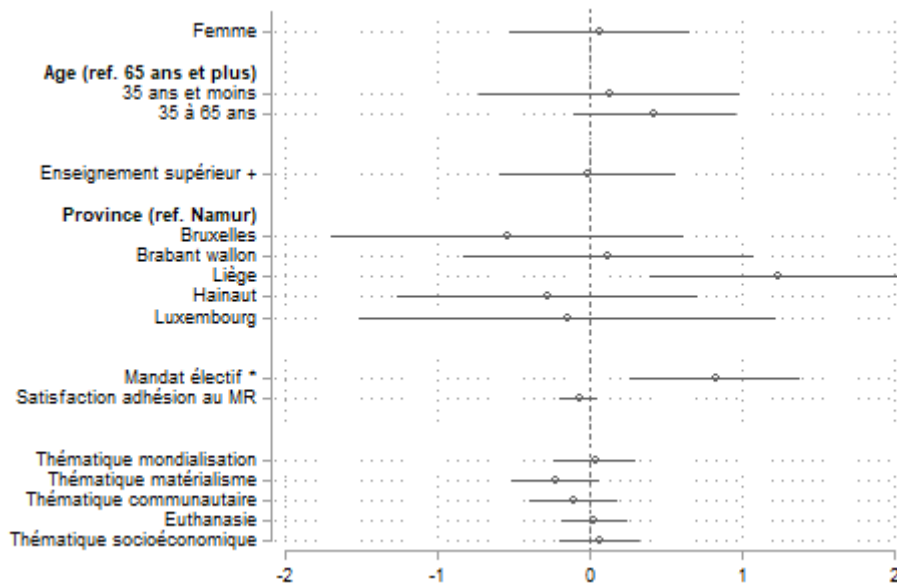
Figure 13: Régression logistique présentant pour plusieurs variables la probabilité de voter pour Denis Ducarme



Note: La variable dépendante est la probabilité de voter pour Ducarme (= 1) par rapport à tous les autres candidats (= 0) au premier tour de l'élection interne.

Pour **Denis Ducarme**, il s'agit surtout de la province de résidence et de deux échelles idéologiques. Il a été remarquablement plus populaire dans sa province du Hainaut que dans le reste de la Belgique francophone. Point de vue contenu, pour les membres ayant une position plus fermée sur les questions de mondialisation et qui favorisent un peu moins l'environnement par rapport à l'économie, la probabilité qu'ils choisissent Ducarme était significativement plus grande.

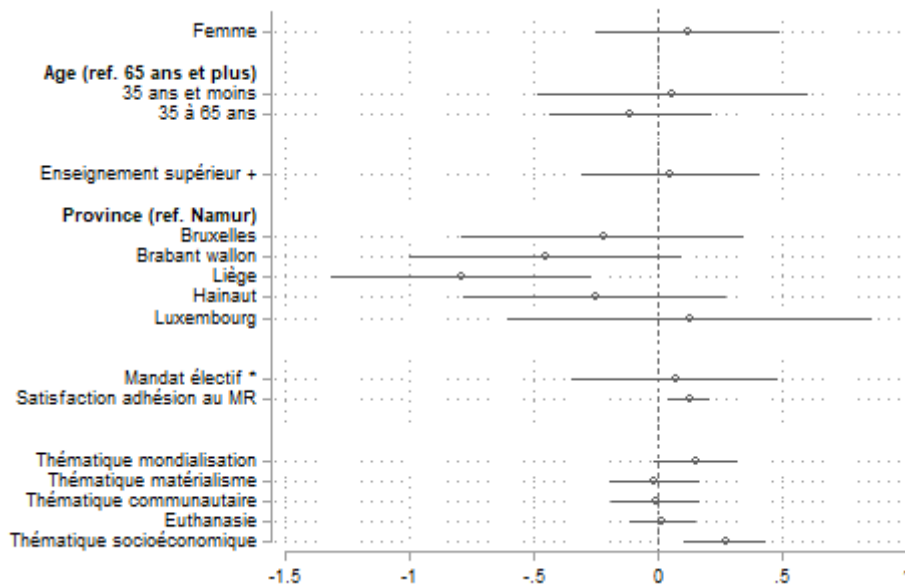
Figure 14: Régression logistique présentant pour plusieurs variables la probabilité de voter pour Philippe Goffin



Note: La variable dépendante est la probabilité de voter pour Goffin (= 1) par rapport à tous les autres candidats (= 0) au premier tour de l'élection interne.

Nous constatons un effet provincial fort pour **Philippe Goffin** : il a été distinctement plus populaire à Liège. Le fait qu'il détienne le maïorât de Crisnée depuis deux décennies a peut-être joué en sa faveur auprès des habitants de la province de Liège, par rapport aux membres du MR résidant dans d'autres provinces. Goffin a aussi eu significativement plus de succès auprès des membres possédant un mandat électif. Les autres variables, en ce compris les échelles idéologiques, ne permettent pas de prédire un soutien pour ce candidat.

Figure 15: Régression logistique présentant pour plusieurs variables la probabilité de voter pour Georges-Louis Bouchez



Note: La variable dépendante est la probabilité de voter pour Bouchez (= 1) par rapport à tous les autres candidats (= 0) au premier tour de l'élection interne.

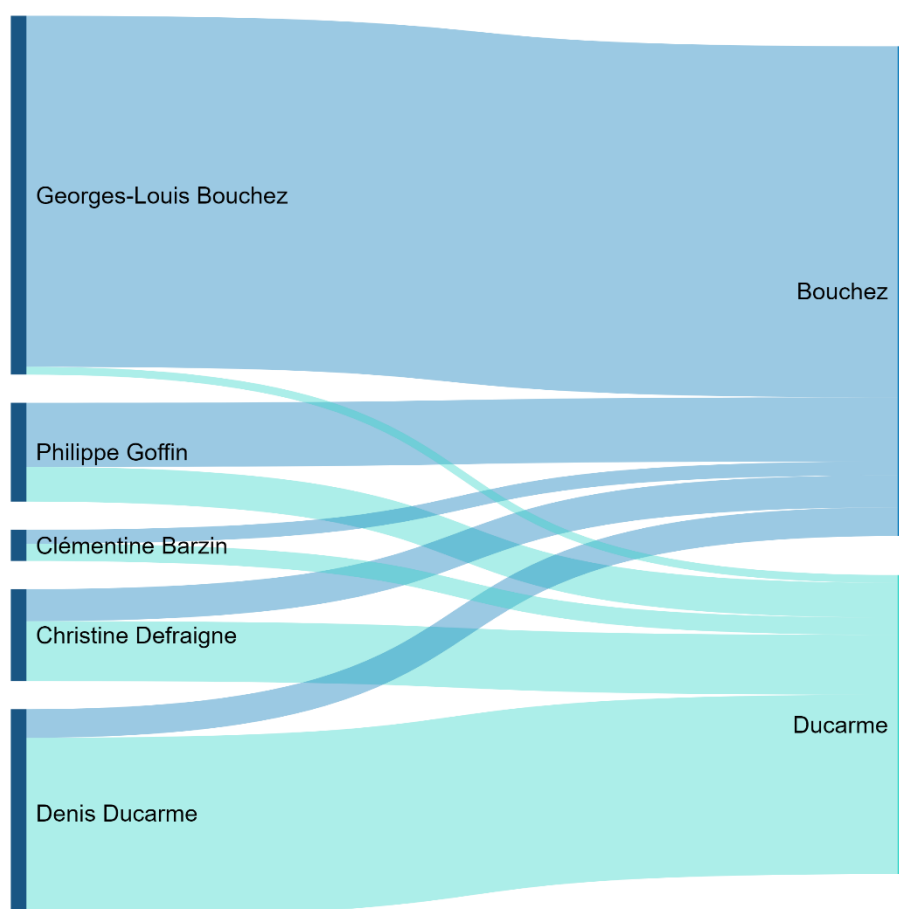
Les électeurs de **Georges-Louis Bouchez** présentent un profil idéologique spécifique sur les questions socio-économiques : les membres plus à droite sur cet aspect votent plus souvent pour Bouchez. La probabilité était en outre plus importante que les membres satisfaits de leur adhésion votent pour Bouchez. Il était également significativement moins populaire auprès des membres de la province de Liège. Les autres variables n'aboutissent pas à des différences significatives.

Pour **Clémentine Barzin**, aucune variable ne débouche sur des différences significatives. Il ressort que les électeurs de cette candidate ne peuvent pas se voir attribuer un label spécifique, contrairement à ceux des autres candidats. Barzin a performé de manière comparable auprès de tous les profils de membres.

Transferts de voix entre le premier et le second tour

Etant donné qu'aucun candidat n'a obtenu plus de 50 pourcents des voix lors du premier tour, un second tour a dû être organisé afin de départager Georges-Louis Bouchez et Denis Ducarme. Le graphique ci-dessous illustre comment les électeurs se sont répartis entre le premier et le second tour de l'élection interne.

Graphique 1: Transferts de voix entre le premier et le second tour



Deux éléments principaux sont à distinguer. Premièrement, deux camps de membres se sont matérialisés pendant cette élection : les partisans des « nouveaux-venus » Bouchez et Goffin d'une part et les supporters des « valeurs sûres » Ducarme et Defraigne, d'autres part. La majorité des électeurs de Goffin (64,9%) ont choisi au second tour de donner leur

voix à Bouchez tandis que la plus grande partie des électeurs de Defraigne (65,1%) s'est redirigée vers Ducarme.

Les flux d'électeurs montrent clairement que les soutiens des candidats du premier tour à ceux du second ont fonctionné pendant cette élection interne. Les conseils de vote donnés par les candidats malheureux ont été relativement suivis par leurs électeurs au premier tour. Goffin avait par exemple directement apporté son soutien à Bouchez, dès la publication des résultats du premier tour. Defraigne a laissé mûrir sa décision un peu plus longtemps et a finalement soutenu Ducarme, après avoir soumis aux deux finalistes une liste de 16 questions spécifiques. Seuls les électeurs de Barzin n'ont pas choisi un camp de manière claire. Ils se sont divisés de manière plus équilibrée entre Bouchez (44,4%) et Ducarme (55,6%). Barzin avait pourtant indiqué qu'elle soutenait Bouchez.

Deuxièmement, relativement beaucoup d'électeurs se sont détournés de Ducarme au second tour en faveur de Bouchez. 13% des membres qui avaient lors du premier tour choisi Ducarme ont voté lors du tour décisif pour Bouchez. Le gagnant des élections a, quant à lui, vu peu d'électeurs lui tourner le dos après le premier tour et se rediriger vers Ducarme (seulement 2,2%).

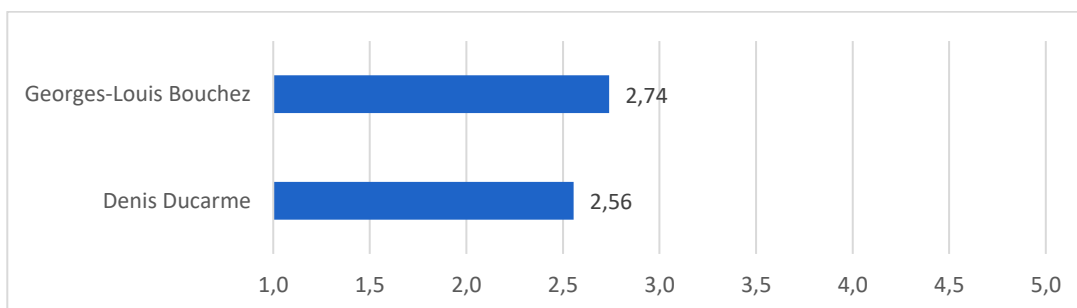
Georges-Louis Bouchez doit donc sa victoire à une combinaison d'éléments, à savoir : le conseil de vote de Philippe Goffin, le maintien de ses propres électeurs du premier tour et le captage d'une partie des électeurs de son concurrent.

Comportements de vote au second tour

Notre enquête permet également de cartographier les comportements de vote des membres du MR lors du second tour des élections internes. Il ressort de nos analyses que peu de différences statistiquement significatives sont à souligner entre les électeurs de Bouchez et de Ducarme. Nous avons établi des différences significatives seulement sur l'échelle idéologique socio-économique et en ce qui concerne la satisfaction par rapport à l'adhésion au parti. Les autres caractéristiques des membres ne nous ont pas menés spécifiquement à un des deux candidats.

Les électeurs de Bouchez se sont positionnés un peu plus à droite que ceux de Ducarme sur les **questions socio-économiques** (respectivement 2,74 et 2,56 en moyenne). C'était d'ailleurs déjà le cas lors du premier tour. L'accentuation de cette différence lors du second tour peut être expliquée par le fait que les membres plus à gauche qui avaient soutenu Defraigne au premier tour ont, au second tour, massivement voté pour Ducarme. Les électeurs de Goffin, qui se sont surtout redirigés vers Bouchez, avaient des préférences politiques plus similaires à celles de Bouchez au premier tour.

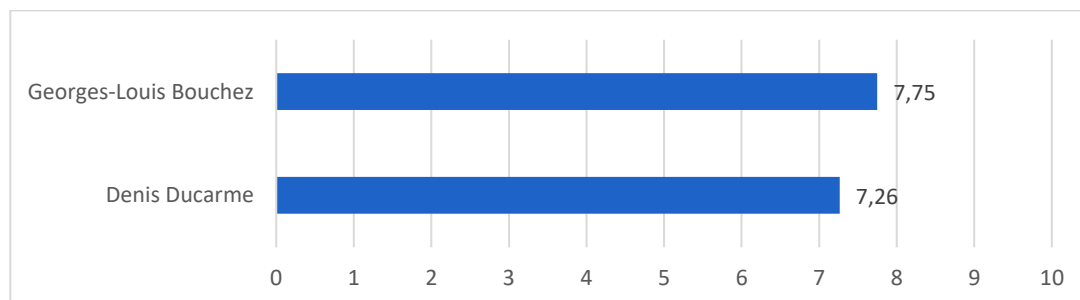
Figure 16: Positionnement moyen des électeurs par candidat sur la thématique socio-économique sur une échelle de 1 (gauche) à 5 (droite), pour le second tour



Les électeurs des deux candidats finalistes différaient sur leur niveau de **satisfaction** à propos de l'adhésion au parti. Denis Ducarme a attiré les membres les moins satisfaits tandis que Georges-Louis Bouchez a de manière générale convaincu les membres les plus satisfaits de leur affiliation au MR. Une mécanique similaire était apparue au premier

tour : les électeurs les plus satisfaits avaient opté pour les favoris, dans ce cas Ducarme et Bouchez.

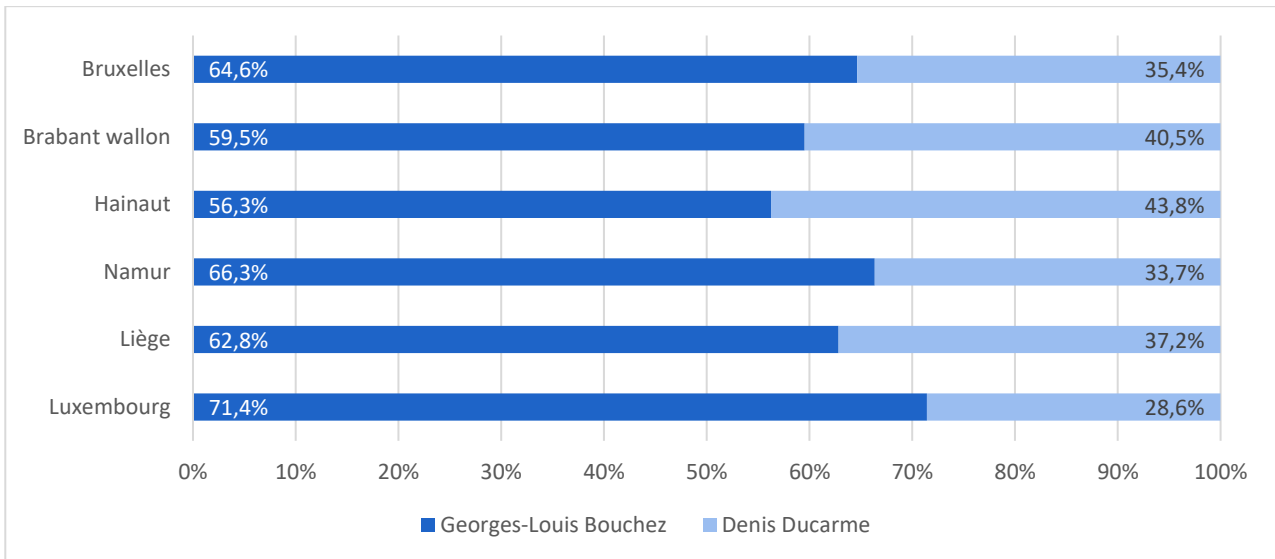
Figure 17: Satisfaction moyenne à propos de l'adhésion au parti des électeurs par candidat sur une échelle de 0 (très insatisfait(e)) à 10 (très satisfait(e)), pour le second tour



D'autres différences peuvent être remarquées entre les deux groupes d'électeurs, mais celles-ci n'étant pas significatives, elles peuvent être tout aussi bien attribuées au hasard. Par conséquent, elles doivent être analysées avec précaution.

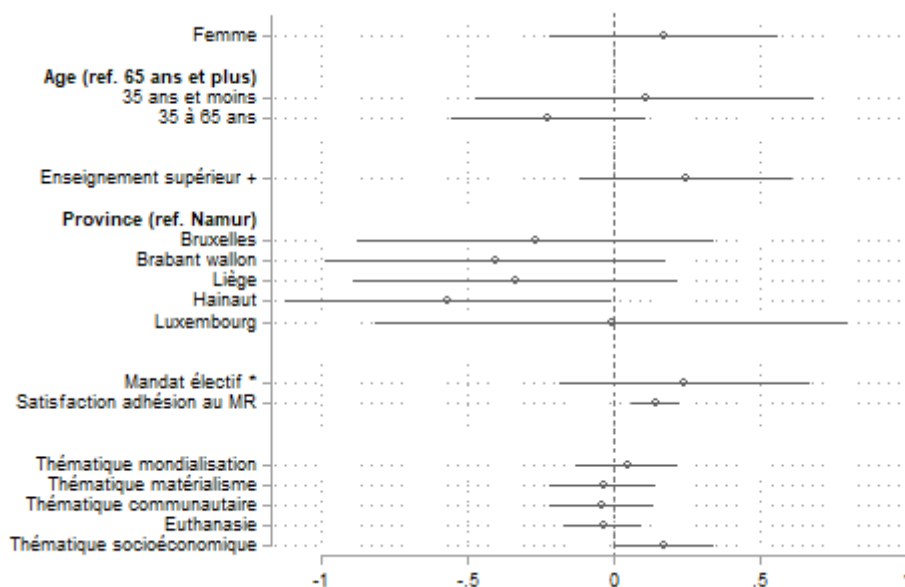
Ainsi, Bouchez a performé un peu mieux parmi les femmes et les mandataires. Bouchez était aussi plus populaire auprès des membres plus jeunes et plus âgés, et relativement moins auprès de la catégorie d'âge intermédiaire de 35 à 65 ans. Ducarme a proportionnellement plus convaincu les membres ayant un niveau d'éducation plus bas que Bouchez. Si nous analysons les différences territoriales, il apparaît que Bouchez a mieux réussi dans les provinces de Namur (66,3%) et de Luxembourg (71,4%). Bouchez était en tête dans le Hainaut (56,3%), la province de résidence des deux candidats, mais y est resté en dessous de son score moyen. Ducarme y a par contre, logiquement, été plus populaire qu'ailleurs, avec 43,8%.

Figure 18: Proportion des voix par candidat par province pour le second tour



Enfin, nous clôturons ce rapport par une **analyse multivariée** des comportements de vote au second tour. Trois phénomènes se dégagent, expliquant le soutien pour l'un ou l'autre candidat. Bouchez a tout d'abord été remarquablement populaire auprès des membres plus satisfaits de leur affiliation au parti. Le point dans le graphique ci-dessous se situe en effet à la droite de la ligne centrale. Ducarme a par contre été, de manière relative, davantage soutenu par les membres hennuyers du MR que ceux des autres provinces. Point de vue idéologique, nous constatons une différence principale: les électeurs de Bouchez se situent plus à droite sur l'échelle socio-économique que ceux de Ducarme. Aucune autre caractéristique analysée ne permet d'expliquer les différences entre les deux groupes d'électeurs.

Figure 19: Régression logistique présentant pour plusieurs variables la probabilité de voter pour Georges-Louis Bouchez (au lieu de Denis Ducarme) lors du second tour



Note: La variable dépendante est la probabilité de voter pour Bouchez (= 1) par rapport au vote pour Ducarme (= 0) au second tour de l'élection interne. Les coefficients logit estimés sont représentés par des points et leurs intervalles de confiance par des lignes.

+ réf. autres niveaux de formation/pas de diplôme. * réf. pas de mandat électif/mandat électif par le passé. Une pondération reflétant les rapports de force réels pour le second tour est appliquée.

Informations techniques

L'ensemble des membres du MR possédant un droit de vote lors de l'élection présidentielle interne d'octobre-novembre 2019 et dont le parti possédait l'adresse e-mail a été contacté afin de participer à notre enquête. Au total, 12.274 membres ont été sollicités dans le cadre de cette étude, ce qui correspond environ à la moitié des membres avec droit de vote. Au sein de notre échantillon, 92,4% des membres ont indiqué avoir voté, soit environ 7,4% des membres ayant exprimé leur vote lors de cette élection et est comparable avec de précédentes études similaires.

Les invitations ont été envoyées par e-mail. Les membres recevaient la possibilité de compléter l'enquête en ligne uniquement. Le MR s'est chargé de l'envoi des invitations. De la sorte, l'équipe de recherche n'a eu en aucun moment accès à la liste des membres du parti. Inversement, le parti n'a en aucune manière accès à la base de données contenant les réponses à l'enquête.

L'invitation à participer à l'enquête a été lancée le vendredi 29 mai 2020. Un rappel a été envoyé le jeudi 4 juin 2020 aux membres n'ayant pas encore répondu. Notre base de données finale compte 1078 réponses complètes.

En raison de l'absence d'informations disponibles sur la population totale ayant voté lors de cette élection (en dehors du choix de candidat), il n'est pas aisé de déterminer avec justesse la qualité de l'échantillon composant notre base de données. La seule donnée fiable que nous avons en notre possession est bien entendu le comportement de vote des membres. Nous avons donc pondéré les observations en fonction des votes exprimés pour chacun des candidats lors de l'élection présidentielle, afin de refléter au plus près les équilibres réels. La pondération appliquée varie entre 0,81 et 1,31 pour le premier tour et 0,84 et 1,44 pour le second.